

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

CAISSE DES ECOLES DE MONTROUGE

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU

CONSEIL D'ADMINISTRATION

NOMBRE DE MEMBRES :

Composant le Conseil	: 23
En exercice	: 23
Présents	: 12
Excusés	: 1
Absents	: 5
Représentés	: 5

SEANCE DU 9 FÉVRIER 2023

OBJET : Compte Administratif 2022 de la Caisse des Écoles

Sur convocation adressée le 11 janvier 2023 le Conseil d'Administration de la Caisse des Écoles de MONTROUGE s'est réuni en sa séance à l'Hôtel de Ville, le 9 février 2023, sous la présidence de Madame Marie COLAVITA, Vice-Présidente de la Caisse des Écoles.

PRÉSENTS : (12) Madame Charlotte BAELDE, Madame Marie COLAVITA, Monsieur Matthieu DEVRIENDT, Monsieur Jean- Yves VERZEELE, Monsieur Maxime VETILLARD, Monsieur Antoine BOUCHEZ, Monsieur Roger GIBERT, Madame Isabelle GONCALVES LE HENAFF, Madame Christine LIOTARD, Madame Patricia SOYER, Monsieur Gérard VAUCORET, Madame Régine VERZEELE.

EXCUSÉS : (1) Monsieur Etienne LENGEREAU.

ABSENTS : (5) Madame Christelle PRINCE, Madame Patricia BADIAS, Madame Anne-Laure CROCHAT, Madame Amina SAMBOU-HONORÉ, Madame Sonia HADDAR.

REPRESENTÉE : (5) Madame Typhaine VALAX donne pouvoir à Monsieur Jean-Yves VERZEELE, Madame Claude FAVRA donne pouvoir à Madame Marie COLAVITA, Madame LEMEÉ donne pouvoir à Monsieur Matthieu DEVRIENDT, Madame Nicole GIBERT donne pouvoir à Monsieur Roger GIBERT, Madame Isabelle PAILLARD donne pouvoir à Madame Marie COLAVITA.

Les membres présents peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales. La Vice - Présidente a ouvert la séance à 18h10.

Adoption à l'unanimité.

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Le Compte Administratif 2022 peut se résumer ainsi :

Chapitres	Libellé	Dépenses	Total
011	Charges à caractère général	81 124,41 €	81 149,41 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	25,00 €	
65	Autres charges de gestion courante	0 €	
67	Charges exceptionnelles (annulations de titres sur exercices antérieurs)	0 €	
		Recettes	
70	Produits des services	0,00 €	86 618,15 €
74	Dotations et participations	80 000,00 €	
77	Produits exceptionnels	6 618,15 €	

Les charges générales chapitre 011 se répartissent comme suit :

60622	Jouets et livres	24 416,63 €
611	Contrats prestations services tiers (intervenants projets écoles)	27 209,00 €
6188	Autres frais divers (abonnements parapheur électronique et certificats signature électronique, billetterie projet école)	152,14 €
6225	Indemnités du comptable & régisseurs	199,04 €
623	Frais bals, tombolas & fêtes (spectacles de Noël et carte de vœux)	28 616,80 €
624	Transports collectifs (autocar projet école)	530,80 €
Total 011	Total charges à caractère général	81 124,41 €

Les recettes / produits exceptionnels chapitre 77 se répartissent comme suit :

7713	Quêtes à mariage	4 053,15 €
7713	Souscriptions	2 565,00 €
Total 77	Total produits exceptionnels	6 618,15 €

La section d'Investissement en recette comme en dépense est à zéro. Il n'y a pas de reste à réaliser sur l'année 2022.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, spécialement les articles L.2121-14 et L.2121-21,

Vu les textes spécifiques régissant les Caisses des Ecoles, spécialement les lois des 10 avril 1867, 28 mars 1882 et 30 octobre 1886 modifiés, et les mesures réglementaires subséquentes,

Vu les statuts en vigueur de la Caisse des Ecoles de Montrouge,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

- **CONSTATE** l'identité de la valeur de la Comptabilité de la Caisse des Écoles avec les indications du Compte de Gestion du Receveur relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et aux fonds de roulement du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- **ARRÊTE** les résultats définitifs du compte administratif 2022 tel que figurant en annexe, selon les formes prescrites,
- **ADOpte** le compte administratif 2022 à l'unanimité des votes exprimés,

Fait et délibéré en séance du 9 février 2023

Ont signé les Membres présents

Signé par le Président



Etienne LENGEREAU

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the left.

Le présent acte a été reçu
en préfecture le ... 7 FEV. 2023

Publié le ... 7 FEV. 2023